

LA FORESTERIE

L'INVASION DE LA TORDEUSE DE BOURGEONS

M. Aurèle Gervais (Timmins—Chapleau): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État aux Forêts. Nombre de mes électeurs s'inquiètent de la grave invasion de la tordeuse des bourgeons de l'épinette et du pin dur. Je sais que je me fais le porte-parole d'un grand nombre de mes collègues de tous les partis et de toutes les régions au Canada qui se préoccupent de cette dévastation. Le ministre dira-t-il à la Chambre ce que fait le gouvernement fédéral en vue d'enrayer cette invasion et de protéger nos forêts?

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre d'État (Forêts)): Monsieur le Président, tout d'abord, le Service canadien des forêts fournit des conseils, un appui et des recherches en la matière. Il incombe aux gouvernements des provinces de décider du parasiticide qui sera utilisé. Nous tentons de les conseiller, mais ce sont elles qui prennent la décision en définitive et qui délivrent les permis.

* * *

L'INDUSTRIE

LA FERMETURE D'UNE USINE DE CARTON GAUFRÉ À THUNDER BAY

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre d'État aux Forêts. Il doit bien savoir que la société Great Lakes Forest Products Limited de Thunder Bay ferme demain son usine de carton gaufré. Le ministre peut-il intervenir en personne auprès de la société pour essayer d'obtenir un délai d'un an qui permettrait aux travailleurs de mettre au point un ensemble de mesures pour sauver les 150 emplois en question?

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre d'État (Forêts)): Monsieur le Président, il faudrait adresser cette question au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Je la considérerai toutefois comme une instance du député, et je me mettrai en rapport avec la société.

LES IMPÔTS REPORTÉS

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Le ministre sait certainement que cette société a déjà dû jusqu'à 130 millions de dollars en impôts reportés. Peut-il se mettre en rapport avec la société, comme son collègue, et lui recommander fortement de maintenir cette usine en activité afin de bien utiliser les deniers des contribuables?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je crois que le député ne comprend pas la notion d'impôts reportés. C'est une inscription comptable; il ne s'agit pas d'impôts dus au gouvernement du Canada. Ces sociétés paient les impôts qu'elles doivent au gouvernement du Canada à l'échéance prévue. L'impôt reporté est une méthode comptable permettant de maintenir le montant d'impôts à payer, dans un sens comptable, à un niveau passablement égal. Il ne s'agit pas de l'ensemble des impôts dus au gouvernement du Canada.

Questions orales

L'AGRICULTURE

LE PRIX INITIAL POUR LE BLÉ

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé. Ce matin, le premier ministre a annoncé qu'il renonçait aux 2.5c. le litre qu'il a imposés aux agriculteurs depuis septembre dernier. Quand le gouvernement va-t-il rétablir le prix initial de 1985 pour le blé? Comment les céréaliers canadiens pourront-ils se contenter de \$3 le boisseau de blé alors que les Américains touchent plus de \$6?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, je suis heureux que quelqu'un s'enquière des importantes questions économiques dont le premier ministre a traité ce matin dans une conférence de presse.

Des voix: Bravo!

M. Mayer: Le député devrait même féliciter le premier ministre pour ces mesures qui favorisent l'agriculture et le secteur énergétique et dont l'ensemble du pays bénéficiera. Il devrait le féliciter pour s'être donné la peine de rencontrer les dirigeants agricoles avant de se rendre au sommet de Tokyo, de manière à saisir directement le sommet de leurs préoccupations. Voilà ce que le député devrait faire au lieu de déplorer...

M. le Président: A l'ordre.

M. Mayer: ... une situation qui, il le sait bien, est très difficile.

Des voix: Bravo!

M. Foster: Il est évident que le ministre refuse de répondre à la question.

LE BLOCAGE DES TARIFS-MARCHANDISES

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ce matin le premier ministre a dit qu'il allait bloquer les tarifs-marchandises. Le ministre admettra-t-il que jusqu'à présent le gouvernement s'est contenté de faire pression sur l'agence de transport des grains pour qu'elle révise ses prévisions relatives aux livraisons? Le gouvernement refuse de voter une mesure législative, il se contente de faire une entourloupette.

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, l'Ontario, la province du député, vient au troisième rang pour la production de grain. Le député sait bien que les mesures que le premier ministre a annoncées ce matin profiteront non pas seulement aux agriculteurs de l'Ouest, mais aussi à ceux de l'Ontario et du reste du pays. Ces mesures permettront à nos agriculteurs d'économiser près de 200 millions de dollars. Par ailleurs, le gel des tarifs-marchandises aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest fera économiser 40 millions de dollars aux céréaliers l'an prochain. Ce n'est pas une mesure à dédaigner.